MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

Type de contrat :

☐ Paiement cantine et périscolaire
☐ Paiement activités extra-scolaires : judo, cirque, tir à l'arc

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Le SIVOM de La Grave – Villar d'Arène à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SIVOM de La Grave – Villar d'Arène.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA : FR 78 222 567511

DÉSIGNATION DU CRÉANCIER :

Nom : SIVOM La Grave – Villar d'Arène
Adresse : Mairie, 51 route des grands cols
Code postal : 05320
Ville : LA GRAVE
Pays : France

DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER :

Nom et Prénom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Pays :

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN) :

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE :

Type de paiement :
- Paiement récurrent/répétitif
- ~~Paiement ponctuel~~

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

A :
Le :
Signature :

RAPPEL : En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par le SIVOM de La Grave – Villar d'Arène. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec le SIVOM La Grave – Villar d'Arène.
Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.